



# ADAMAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025





# Sommaire

<b>1. Bienvenue</b>	<b>p. 4</b>	<b>7. Communication : On se met à la page</b>	<b>p.16</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport Moral du Président</li> <li>• Mot de la Directrice</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Canaux de communication</li> </ul>	
<b>2. Présentation de l'ADAMAL</b>	<b>p. 9</b>	<b>8. Nos Actions, Nos Territoires</b>	<b>P.17</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Historique de l'entreprise</li> <li>• Mission, vision et valeurs</li> <li>• Objectifs stratégiques</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement Social</li> <li>• Pôle Logement</li> </ul>	
<b>3. Organigramme</b>	<b>p.12</b>	<b>9. L'accompagnement social</b>	<b>P.18</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• les différentes actions</li> </ul>	
<b>4. Culture de l'ADAMAL</b>	<b>p.13</b>	<b>10. Évaluation qualitative de l'accompagnement social</b>	<b>p.21</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nos valeurs</li> <li>• Qualité de vie au travail</li> </ul>			
<b>5. Formations / Développement / Données Ressources Humaines</b>	<b>p.14</b>	<b>11. Le pôle logement</b>	<b>p.23</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement</li> <li>• Développement professionnel</li> <li>• Politique de confidentialité et de sécurité</li> <li>• Indicateurs Ressources Humaines</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents dispositifs de logement et d'hébergement</li> </ul>	
<b>6. Suivi sécurité et procédures</b>	<b>p.15</b>	<b>12. Évaluation qualitative du pôle logement</b>	<b>p.28</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage du DUERP</li> <li>• SST</li> </ul>			
		<b>13. Les chiffres clés</b>	<b>p.31</b>
		<b>14. Conclusion</b>	<b>p.32</b>
		<b>15. Perspectives</b>	<b>p.33</b>
		<b>16. Partenaires financiers</b>	<b>p.34</b>
		<b>17. Contacts utiles</b>	<b>p.35</b>



# 1. Bienvenue

# Rapport Moral

---

## Alain CAMBON



Comme chaque année, nous nous retrouvons en Assemblée Générale pour partager ensemble ce moment important de la vie de notre association et je tiens à vous remercier de votre présence .

Cette assemblée annuelle est donc l'occasion de faire le point sur la situation de notre association et sur les conditions de son évolution .

En ce qui concerne le fonctionnement, il faut noter que depuis notre dernière assemblée générale le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises : le 24 avril 2025 en AGO, le 23 septembre 2025, le 29 janvier et le 2 avril 2026.

Le bureau, de son côté, s'est aussi réuni quatre fois les 25 juin 2025, 11 septembre 2025, 19 novembre 2025 et 11 février 2026.

Concernant les comptes de l'année 2025, ils sont clôturés une nouvelle fois sur un résultat positif et notre expert comptable nous donnera des précisions lors de la présentation des comptes.

On notera un excédent de 15 439 €.

Quant au budget qui sera proposé au vote, il est, comme toujours, soumis aux accords de subventions et en particulier cette année puisqu'en ce qui concerne les mesures ASELL et ARL le Département a décidé de procéder par appel d'offres pour l'année 2027.

Afin de répondre à cet appel d'offre, nous avons fait le choix de créer un GME (Groupement Momentané d'Entreprises) avec 10 autres associations du département.

Ce GME a été créé avec un mandataire solidaire qui est en l'occurrence l'ADAMAL car nous sommes l'association qui traite le plus grand nombre de mesures ASELL.

Je tiens à souligner à ce sujet la réactivité remarquable de toute l'équipe qui a été capable en un temps record de monter le groupement et de répondre à l'appel d'offre dans le délai imparti relativement court.

Pour ce qui est de l'activité de notre association au cours de l'année 2025 vous pourrez en prendre connaissance dans quelques instants à l'occasion de la présentation du rapport d'activité.

Quant aux projets, nous avons bien avancé depuis l'an dernier :

**Acquisition LES ACADIENS** et sa transformation en Pension de Famille et Résidence Sociale, projet que nous avons dénommé LA ROSE DES VENTS. Nous avons obtenu un prêt de la banque des territoires sur 40 ans pour un montant de 1 174 622 € ainsi que les subventions suivantes :

- 1 455 000 € de l'État
- 940 000 € de la Métropole
- 80 000 € d'Action Logement (emprunt)

Avec un apport de 20 000 €, le montant global du projet est de **3 669 622 €**.

Il faut noter que la banque des territoires nous finance également un prêt relais au même taux que le prêt principal et qu'il nous reste à monter le financement de la partie destinée à l'activité commerciale auprès du Crédit Mutuel.

Compte tenu des élections municipales nous n'avons pas pu obtenir la dernière délibération de la Métropole qui aurait dû être programmée en janvier. De ce fait, la signature de l'acquisition devrait se faire courant juin 2026 et le début des travaux en septembre.



Je tiens une nouvelle fois à féliciter l'équipe de l'ADAMAL et en particulier les cadres et la directrice qui, sans les élections, auraient mis en place en moins de 9 mois l'ensemble des financements nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que Joël notre responsable technique qui a beaucoup oeuvré avec l'architecte pour établir le descriptif des travaux à réaliser.

**Projet d' Istres :** il s'agit d'un projet de 151 logements dont 82 en Résidence Habitat Jeunes, 27 en Pension de Famille et 44 en Résidence Sociale.

Concernant ce projet, l'ADAMAL n'en sera pas propriétaire mais gestionnaire, dans le cadre d'un bail d'une durée de 12 ans avec 3F Résidences société d'HLM qui fait partie du groupe ACTION LOGEMENT.

Il faut noter que ce projet comporte également en rez de chaussée des bureaux et une salle de réunion ce qui nous permettrait de transférer sur Istres tous les bureaux actuels de Fos avec des conditions financières beaucoup plus favorables.

Le projet avance et sa livraison est prévue pour octobre 2028 mais il nous faudra signer le bail assez rapidement et c'est pourquoi nous vous demanderons de donner mandat au bureau de l'association pour signer ce document.

Mais notre objectif étant au cours de cette assemblée de vous donner le maximum d'informations je vais maintenant laisser la parole à notre expert comptable qui va vous présenter les comptes de l'année 2025 en vous rappelant que nous aurons également à nous prononcer sur le montant de la cotisation que le conseil propose de maintenir à 5 €.

Je vous remercie de votre attention

Le Président



# Mot de la Directrice



## Fanny VIARD

Début 2025, nous avons lancé notre réflexion autour du projet de rachat de l'appart'Hôtel les Acadiens situé sur le quartier de Bel Air à Salon de Provence.

Désireuse depuis des années de créer une Pension de Famille, l'ADAMAL a saisi cette opportunité. Au delà de la production de 2 nouveaux dispositifs (Pension de Famille et Résidence Sociale), l'ADAMAL a dû déposer une demande d'agrément Maîtrise d'Ouvrage et d'Insertion, agrément qui a été obtenu en juin 2025.

Cette étape primordiale et indispensable au développement de ce projet d'acquisition-amélioration permettra aussi par la suite d'imaginer de nouveaux projets de réhabilitation sur le parc déjà géré par l'ADAMAL.

Le projet de la Rose Des Vents (ex Acadiens) nous a donc beaucoup mobilisé durant toute l'année 2025. Un Accompagnement à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été nécessaire pour mieux maîtriser l'ensemble du projet sur les sujets suivants :

- juridique,
- technique,
- administratif,
- financier

En parallèle, l'ADAMAL a aussi suivi de près le projet d'Istres qui comprendra :

- 1 Résidence Habitat Jeunes de 82 logements,
- 1 Résidence Sociale mixte de 42 logements,
- 1 Pension de Famille de 27 logements

Soit au total 151 logements à visée 2028, avec une signature de convention avec le bailleur social 3F Résidence qui devrait avoir lieu courant avril 2026.



Afin de préparer l'avenir de l'accompagnement social et maîtriser au mieux les enjeux qui pourraient venir impacter l'Association, l'ADAMAL s'est rapprochée de plusieurs associations d'insertion par le logement dans le but de pouvoir anticiper le futur appel d'offres du département 13 pour l'ensemble du Fond Social Logement. Dès le début 2025, l'ADAMAL a travaillé à la création d'un groupement qui serait en capacité de répondre à l'appel d'offres.

Au-delà de ces projets d'ampleur, l'ensemble des équipes a oeuvré au quotidien à accompagner, soutenir, guider les ménages accompagnés.

Je tiens à remercier tout particulièrement :

- Notre Président Monsieur CAMBON, qui m'a accompagné et guidé sur le projet de la Rose des Vents et du projet d'Istres et qui a mis à notre disposition toutes ses compétences et connaissances, toute son énergie et sa disponibilité,
- Joël Margogne sur lequel je peux m'appuyer dans les domaines techniques et qui m'apporte son regard ultra technique sur les projets,
- Mireille, notre comptable qui a travaillé sans relâche et qui jongle avec les chiffres bien mieux que moi,
- Virginie, Marie-Cécile et Carole, qui ont réfléchi, réfléchi et réfléchi encore pour imaginer et rendre cohérent les différents projets sociaux de ces nouveaux dispositifs que nous allons avoir à coeur d'intégrer avec harmonie à notre organisation actuelle.



Mention spéciale cette année aussi à Pierrette et Delphine qui m'accompagnent tous les jours sur les sujets du quotidien.

Je n'oublie pas tous les salariés qui mettent en oeuvre le projet associatif de l'ADAMAL et que j'ai à coeur aujourd'hui, après une année un peu folle, de féliciter et remercier.

*Une année 2025 tristement marquée par le départ de Séverine, qui nous manque au quotidien.*





# Notre Association

Le succès de l'ADAMAL ne repose pas sur les épaules d'un seul individu, mais bien sur l'ensemble des équipes.

**"Les meilleures réalisations sont celles que nous accomplissons ensemble."**

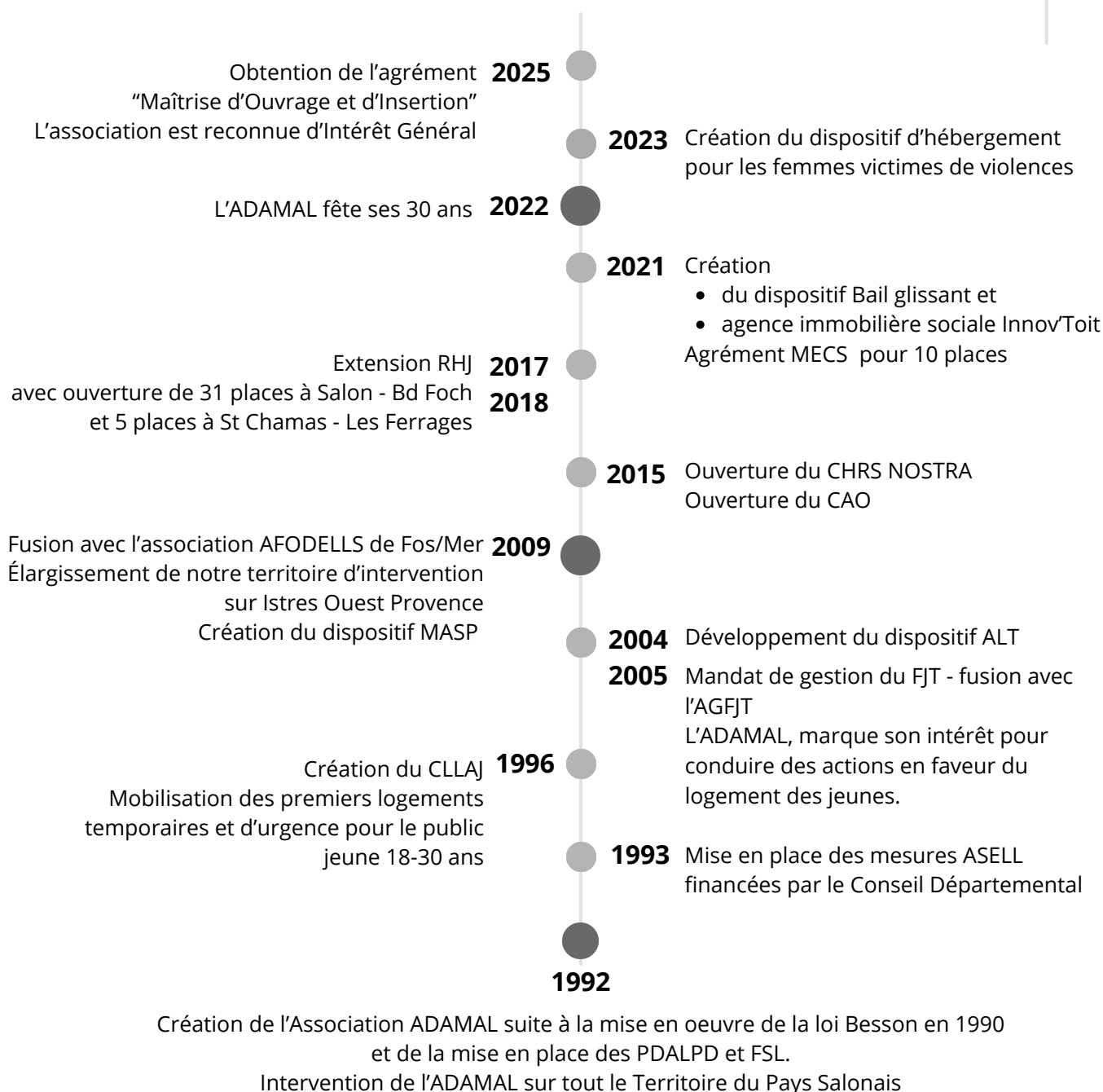


## 2. Présentation de l'ADAMAL



### Historique de l'association

Fondée il y a plus de 30 ans, notre association a débuté modestement avant de connaître une croissance constante. Depuis nos débuts, nous sommes fiers d'avoir évolué pour devenir un acteur majeur dans notre secteur d'activité.



## Démarche éthique



Notre démarche éthique basée sur :

La prise en compte des situations vécues par les personnes concernées

Le respect de l'autre en tant que sujet

Une action émancipatrice incluant la participation active des personnes concernées

Le souci de ne porter aucun jugement moral sur les situations rencontrées

Les membres de l'ADAMAL agissent dans le respect des singularités et du droit à l'autodétermination des ménages.

Ils ont le souci constant de prendre le temps de l'écoute et de s'adapter à la singularité du parcours de chacun, tout en restant dans le cadre de leur intervention.

## Mission et Valeurs



Œuvrer à l'insertion sociale des individus, par le biais du logement, ne peut se réaliser efficacement qu'avec d'autres partenaires travaillant sur les champs de l'emploi, de la santé ou de l'action sociale.

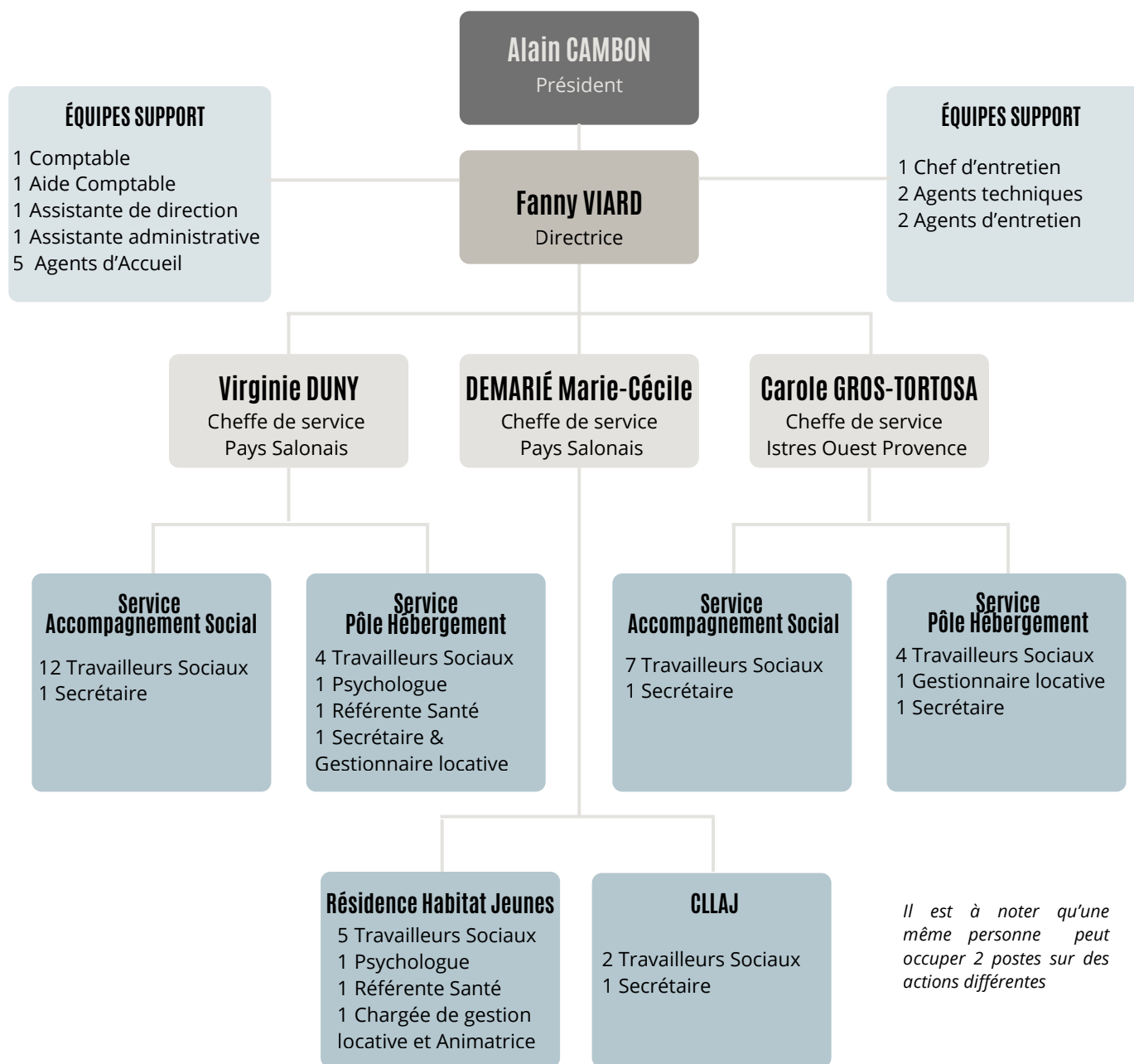
C'est la raison pour laquelle nous consacrons beaucoup d'énergie à nous inscrire dans un réseau de partenaires et à le faire vivre sur l'ensemble des territoires où nous intervenons dans un souci de complémentarité et de cohérence au bénéfice des personnes.

## But



- Accompagner toute personne éprouvant des difficultés particulières en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence à l'accession ou au maintien dans un logement décent, indépendant et adapté.
- De promouvoir toute forme de logements répondant à cet objectif et en particulier de favoriser l'hébergement des jeunes ainsi que de tous les publics en difficultés par la gestion de résidences sociales, l'acquisition ou la construction et la gestion des dites résidences.
- Accueillir des demandeurs d'asile et de réfugiés statutaires en leur assurant un hébergement et un accompagnement global adapté en vue de leur insertion sociale et professionnelle

# 3. Organigramme



Depuis maintenant plus de 8 ans, nous avons eu à coeur de moderniser notre organisation en essayant d'apporter encore plus de collaboration et d'agilité.

L'équipe d'encadrement favorise la communication et encourage la participation de chacun.

Notre Conseil d'Administration est composé de 29 membres dont Monsieur Alain CAMBON est le Président.



## 4. Culture de l'ADAMAL

---

### Nos Valeurs

L'ensemble des salariés de l'ADAMAL a à cœur de porter et défendre des valeurs communes au travers de leurs modalités d'intervention, leur posture et leur positionnement dans le respect des personnes accompagnées.

### Qualité de Vie au Travail

Depuis plus de 5 ans maintenant, l'équipe d'encadrement a travaillé à l'amélioration des conditions de travail afin que la qualité de vie au travail soit au centre de nos préoccupations : outils informatiques adaptés, séminaires, cohésion, bureaux et véhicules, entretiens professionnels...

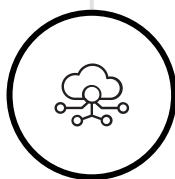
L'objectif est de produire un guide interne dans le but de répertorier l'ensemble des thématiques :

- Climat social,
- Parcours professionnel,
- Pratiques managériales,
- Égalité professionnelle
- Santé au travail,
- Contenu du travail

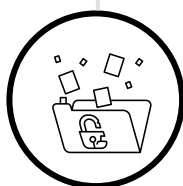
## 5. Formations / développement / données RH

Effectif moyen **49**ETP moyen **47**

**Recrutement** : Depuis 2 ans, l'équipe d'encadrement et la secrétaire des ressources humaines ont le souci de réfléchir de manière collective afin de produire des processus, des critères et modéliser les process de recrutement. L'objectif étant de favoriser une culture commune en lien avec nos valeurs et l'harmonisation des équipes.



**Développement Professionnel** : Les cheffes de service et la Direction réalisent les entretiens professionnels qui permettent d'associer les salariés à leurs parcours de développement de compétences et co-construire le plan de formations annuel en prenant en compte aussi les évolutions des politiques publiques.



**Politique de Confidentialité et de Sécurité** : Garantir la protection des données et des échanges interprofessionnels est un enjeu majeur pour notre association. Accompagnée par notre prestataire informatique et piloté par notre responsable technique, nous avons mis en place une sécurité renforcée en apportant des garanties supplémentaires sur les dossiers tels que serveur, boîtes mail, logiciel de gestion locative, outils à distance.



**Indicateurs RH** : En 2025, **38 personnes** formées, **36 formations** dispensées pour un volume total de **1345 heures**. Nous avons fait appel à **20 organismes** de formations différents pour un **coût total de 27 886 €**.

## 6. Suivi Sécurité & procédures

**Pilotage du DUERP\*** : Il est réalisé par l'équipe d'encadrement, le responsable technique et la secrétaire RH. Durant l'année 2025, des ateliers par service ont eu lieu afin de revisiter, actualiser et compléter l'ensemble des risques liés à notre activité. De ce fait, le plan d'action a lui aussi été actualisé et des procédures ont été mises en oeuvre.



En parallèle, 12 personnes ont été formées dans le cadre d'une formation SST initiale.

Les sujets abordés particulièrement cette année ont été :

- le suivi et traitement des nuisibles,
- la procédure des visites à domicile,
- la procédure concernant les trajets.



\***DUERP** = Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

# 7.Communication

Suite à la mise en place d'un accompagnement par le biais d'une agence de communication, nous avons transformé notre "COFIL COMM" en Comité Éditorial qui se réunit mensuellement et propose les thèmes abordés au sein des réseaux.

L'objectif est de mettre en avant nos actualités et apporter un regard positif sur le travail social.

## Vous pouvez nous suivre sur les réseaux



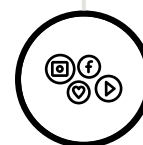
**association ADAMAL**



**assoadamal**



**asso ADAMAL**



# 8. Nos actions, nos territoires

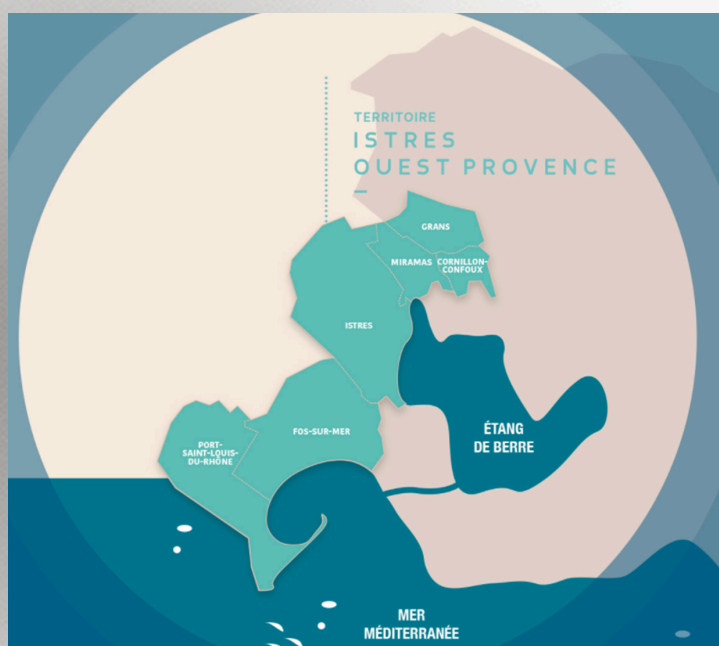
## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- ASELL généralistes
- ASELL renforcés
- Ateliers Recherche de Logement
- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé niveau 1 et 2
- ASLL Action Logement
- ASELL jeunes (18-30 ans)
- FNAVDL jeunes
- FNAVDL ACI
- FNAVDL expulsions
- ASELL de Courte Durée expulsion
- CLLAJ - Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
- Gestion Locative Adaptée CDC HABITAT et OPH
- Permanences logement



## PÔLE LOGEMENT

- Résidence Habitat Jeunes
- Maison d'Enfants à Caractère Social
- Logements temporaires diffus
- Hébergement Nostra
- Logements adaptés
- Logements temporaires PVV
- Intermédiation Locative - Bail glissant
- Mandat de gestion
- FNAVDL réfugiés
- Dispositif d'accompagnement des réfugiés statutaires
- Dispositif Ukraine
- Mission Résorption des Bidonvilles



## 9. L'accompagnement social : les différentes actions en quelques mots

---

### **ASELL** (Accompagnement Social Éducatif Lié au Logement)

Généralistes, renforcés, jeunes ou ASLL Action logement

sont des accompagnements individuels basés sur le volontariat du ménage. Le travailleur social intervient selon les modalités suivantes : visite à domicile, entretien individuel et accompagnement physique dans certaines démarches complexes.

Les principales thématiques travaillées avec les ménages sont :

- L'Aide Éducative Budgétaire
- La recherche de solutions d'un habitat adapté
- Le maintien dans le logement par la résorption des dettes locatives et la prévention de l'expulsion locative
- La médiation et négociation avec les bailleurs privés et publics
- L'instruction de dossiers d'aide financière si besoin
- Le traitement du surendettement
- L'investissement, l'entretien du logement et le mode d'habiter
- L'autonomie des ménages dans leurs démarches administratives et leur projet habitat.

### **ARL - ACI**

L'Atelier Recherche de Logement et l'Atelier Chantier d'Insertion sont des dispositifs d'accompagnement à la recherche de logements autonomes avec une dimension collective concernant les informations générales et la recherche de logement et une partie individuelle concernant l'évaluation sociale du ménage et les besoins et attentes en matière de logement.

Ce dispositif permet :

- La construction et l'élaboration du projet habitat
- La recherche d'un logement adapté
- Définir les objectifs de la recherche de logement
- Préparer l'accès au logement

### **ASELL de courte durée, FNAVDL expulsion**

Ces mesures s'adressent à tous les ménages concernés par une dette locative souhaitant avoir des informations, des conseils et un accompagnement spécifique pour éviter une procédure d'expulsion domiciliaire. Ces dispositifs permettent de :

- Faire un diagnostic social et juridique approfondi des situations
- Informer, accompagner et soutenir les ménages en procédure d'expulsion
- Réaliser des enquêtes expulsions
- Préparer et accompagner les ménages lors des audiences au Tribunal d'Instance
- Orienter les publics vers des accompagnements spécifiques.

## MASP

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé permet de sécuriser et maintenir le toit et de stabiliser la situation financière en mettant en oeuvre :

- La gestion des prestations sociales
- La médiation avec les bailleurs
- La gestion budgétaire
- L'accompagnement physique aux soins et démarches administratives et auprès des établissements bancaires
- Les synthèses entre équipes et partenaires sociaux.

## GLA-OPH & CDC HABITAT SOCIAL

La Gestion Locative Adaptée se fait sous forme de permanences dans des locaux mis à disposition par le bailleur au sein de résidences . Ces lieux de permanence permettent une plus grande proximité avec le public concerné. L'ADAMAL, à travers la mise à disposition d'un travailleur social, intervient pour :

CDC Habitat Social : sur la commune de Miramas et principalement sur les résidences des Remparts et du Monteau.

OPH : sur la commune d'Istres et principalement sur les résidences du Prépaou, ses Magnanarelles et du Pont Canadel.

Ces entretiens individuels permettent de :

- Renseigner les locataires sur leur dette locative
- Établir un diagnostic social et financier approfondi
- Trouver des solutions adaptées en collaboration avec le bailleur
- De prendre rendez-vous pour des visites à domicile
- D'avoir des liaisons avec le bailleur.

## PERMANENCES LOGEMENT

Elles sont individuelles et organisées plusieurs fois par mois dans plusieurs communes du Territoire Istres Ouest Provence

Sur Istres : Maison du Citoyen

Sur Miramas : Maison des services et maison du droit

Sur Port Saint Louis du Rhône : Maison des services

Sur Fos Sur Mer : CCAS

Ce dispositif permet :

- De rechercher une solution habitat
- De lever les freins sur le plan administratif afin de favoriser l'accès au logement
- La médiation et la négociation avec le bailleur
- De prévenir l'impayé locatif

## CLLAJ

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes s'adresse à tous les ménages de 18 à 30 ans issus du Conseil de Territoire du Pays Salonais, souhaitant obtenir du soutien pour construire leur projet habitat ou connaître les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre en cas de relogement.

Il permet de :

- Soutenir et accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours résidentiel.
- Etablir un diagnostic individualisé et proposer des réponses adaptées à chaque situation.
- Mobiliser l'offre dans le parc public et le réseau de propriétaires privés particuliers afin de faciliter l'accès des jeunes au logement autonome et accompagner l'entrée dans le logement.
- Considérer l'insertion par le logement au cœur d'une problématique globale et travailler en partenariat avec les autres services intervenant auprès du public jeune à travers le bail accompagné et les ateliers collectifs.

Depuis 2025, des mesures FNAVDL jeunes sont venues renforcer les actions du CLLAJ puisqu'elles permettent de :

- Contribuer au développement de solutions locatives en personnalisant les réponses.
- Faciliter l'accès au logement en résidence sociale, pension de famille ou autonome de droit commun pour les jeunes en grande précarité (hébergés, sortant de l'ASE, de dispositifs de logements temporaires, réfugiés, ...) qui ne pourraient pas y parvenir seul et prévenir les éventuelles difficultés qui peuvent être rencontrées par un suivi entre le Bailleur, le CLLAJ et le jeune locataire, dès la signature du bail et ce pour une période maximum de 12 mois renouvelables.
- Mettre en place une médiation avec les bailleurs et apporter une garantie de suivi pendant cette période et une présence en cas de problème sur toute la durée du bail.
- Favoriser le maintien durable dans les lieux et prévenir les impayés de loyer.
- Mettre en place des relais avec les dispositifs de droit commun présents sur le territoire
- Promouvoir les mesures d'accompagnement auprès des bailleurs (résidences sociales, propriétaires privés, bailleurs sociaux) afin de les inciter à louer à du public jeune.

# 10. Évaluation qualitative de l'accompagnement social

---

Riche d'une expérience dans le domaine du travail social, de celui du logement et d'une forte connaissance des territoires sur lesquels elle intervient depuis maintenant 30 ans, l'ADAMAL est aujourd'hui un partenaire indispensable en matière d'accompagnement des publics en difficulté.

L'ADAMAL allie aujourd'hui la mise en œuvre d'actions ancrées, comme les ASELL ou les ARL mais développe aussi des dispositifs alternatifs ou complémentaires qui permettent d'adapter l'offre d'accompagnements quelle que soit la problématique.

En 2025, dans le domaine du traitement de l'expulsion domiciliaire, l'ADAMAL a poursuivi les mesures FNAVDL d'accompagnement autour des problématiques d'expulsion sur le territoire du Pays Salonais. Cette augmentation de moyens nous a ainsi permis de renforcer la prévention des expulsions. Par ailleurs, nous avons maintenu les permanences de proximité sur les villes du territoire : Saint-Chamas, Eyguières et Velaux (au CCAS ou en Mairie) afin d'aller vers les ménages en difficulté et leur apporter des réponses. Ces permanences viennent compléter les permanences sur Salon à la Maison de la Justice et du Droit qui ont lieu deux fois par mois. Situés de manière équitable sur tout le territoire du Pays Salonais.

Sur les territoires d'Istres Ouest Provence, du Pays Salonais et Vitrolles (depuis juin 2025), les équipes de l'ADAMAL se sont fortement mobilisées autour :

- de la réalisation des enquêtes expulsion,
- du traitement de l'impayé locatif à travers une participation intensive sur les CCAPEX et les Commissions des expulsions en Sous-Préfecture d'Istres
- de la réalisation de mesures spécifiques de prévention des expulsions
- de la mise en œuvre de permanences spécifiques prévention des impayés avec les bailleurs sociaux
- de la mise en œuvre de MASP (Mesures d'Accompagnement Social Personnalisée), essentiellement MASP 2 (gestion des prestations sociales)

Ce sont 117 ménages qui ont ainsi bénéficié de ces dispositifs de préventions liés aux expulsions domiciliaires.

Rechercher un logement et y accéder demande aujourd'hui de très nombreuses ressources : un budget adapté, une épargne conséquente, des garanties qui sécurisent les bailleurs...des prix de loyers adaptés ... Dans un contexte locatif tendu, il est devenu difficile d'accéder seul au logement, notamment pour les ménages à revenus modestes ou dans des situations précaires.

Soutenir, accompagner, guider, conseiller, réfléchir au projet habitat et préparer les ménages à l'accès sont des objectifs que les équipes mettent en œuvre tout au long de l'année auprès des ménages qui nous sont orientés par les partenaires. En s'appuyant sur des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels, les travailleurs sociaux interviennent toutes les semaines sur les deux territoires et en 2025 ont pu soutenir 340 familles.

Le financement spécifique pour accompagner les travailleurs en insertion au sein des chantiers et ateliers d'insertion sur le territoire d'Istres Ouest Provence a été renouvelé et a permis de compléter notre offre sur cette thématique.

Accéder à un logement, s'y maintenir, avoir un loyer adapté à ses revenus, investir son logement et bien l'entretenir sont les missions principales des mesures d'Accompagnement individualisées et personnalisées. Ces mesures s'inscrivent dans la globalité tout en accentuant le travail sur l'insertion par le logement. Les équipes sociales interviennent à domicile et accompagnent les familles dans leurs démarches administratives et budgétaires. Il s'agit de soutenir les ménages dans la résorption de leurs difficultés et de lever les freins à une insertion réussie et positive.

Le CLLAJ est un service phare de l'ADAMAL, puisqu'il a été créé en 1996 afin de répondre en partie aux besoins de recherche de logements des jeunes 18-30 ans sur le Territoire du Pays Salonais.

Etre jeune et rechercher son premier logement, constituer une épargne, prendre conscience des freins et de la réalité du marché, trouver un garant, effectuer les nombreuses démarches administratives, meubler son logement et y rester dans le temps n'est pas chose facile surtout lorsqu'on n'est pas soutenu familialement.

C'est en ce sens que l'équipe du CLLAJ accompagne au quotidien ces jeunes dans le parcours du combattant de la construction d'un projet habitat.

En 2025, ce sont 287 jeunes qui ont bénéficié d'un suivi dans la construction de leur projet habitat et 71 ont pu trouver une solution habitat adaptée. 10 mesures AVDL jeunes sont venues compléter le service CLLAJ et permettent à l'équipe de proposer à des jeunes en grande difficultés un accompagnement soutenu dans leur recherche de logement et au moment de leur accès dans un logement.

Tournées vers l'autonomie, toutes ces mesures d'accompagnement sont mises en œuvre par une équipe de plus de 25 travailleurs sociaux diplômés en travail social qui ont accompagné **1547** ménages sur l'ensemble des différents dispositifs d'accompagnement social.

# 11. Le pôle logement :

## les différentes actions en quelques mots

---

### RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

D'une capacité de 108 places (elle était de 116 jusqu'au 31/08/2025), elle est présente sur 3 sites différents :

- 89 Bd Aristide Briand - 13300 SALON DE PROVENCE
- 210 Bd Foch—13300 SALON DE PROVENCE
- Les Ferrages- 13250 SAINT-CHAMAS

La politique d'accueil est basée sur la mixité sociale et l'équilibre entre les différentes catégories de jeunes : jeunes étudiants et jeunes exerçant une activité salariée, en alternance, en stage professionnel.

La résidence accueille et héberge de manière temporaire des jeunes de 18 à 30 ans, en cours d'insertion sociale et professionnelle et propose un accompagnement socio-éducatif individuel et collectif visant à favoriser l'autonomie.

La Résidence est une étape entre l'hébergement et le logement pérenne.

Une MECS de 10 places est intégrée au sein de la RHJ de Briand pour l'accueil de jeunes majeurs de 18 à 21 ans pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

### LOGEMENTS TEMPORAIRES & TRANSITOIRES

Ces dispositifs d'hébergement sont conditionnés à un accompagnement social individuel et personnalisé.

Les logements temporaires sont meublés et permettent d'héberger des ménages sans solution de logement à court ou moyen terme.

L'orientation des ménages se fait par le SIAO.

Les objectifs principaux de ce dispositifs sont de :

- Préparer à l'autonomie pour l'accès au logement définitif en permettant d'exercer leurs responsabilités de locataire dans un cadre adapté
- Prévenir les risques locatifs (endettement, troubles du voisinage)
- Prévenir le mauvais entretien des logements et ainsi intervenir à long terme sur les risques d'indécence
- Stabiliser la situation administrative et financière des ménages avant l'accès au logement.

## **LOGEMENTS TEMPORAIRES PVV**

Ce dispositif d'hébergement a été créé en 2022 afin de proposer une solution d'habitat temporaire pour des femmes et leurs enfants victimes de violences intra familiales.

Un accompagnement social leur est proposé afin de faciliter leurs démarches dans tous les domaines :

- Les démarches de santé (physique et psychologiques)
- Le soutien à la vie quotidienne (accès aux droits, scolarité, budget, recherche de logement, démarches administratives)
- Le soutien dans les démarches juridiques et / ou judiciaires (dépôt de plainte, procédure de séparation , de divorce)
- Le soutien à l'insertion professionnelle ou le maintien à l'emploi

Les logements sont anonymisés et sécurisés.

## **LE NOSTRA**

Ce dispositif répond à un besoin d'hébergement temporaire pour des personnes isolées en rupture d'hébergement et en situation de handicap psychique.

Composé de petits logements individuels et d'un espace de vie collectif, ce lieu de vie est particulièrement adapté à ce public.

L'accompagnement proposé est global et prend en compte toutes les dimensions :

- Le soin
- Le soutien dans la vie quotidienne
- Le lien social
- Le soutien à l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
- la recherche d'un logement autonome ou d'une solution habitat adaptée et durable.
- La prise en charge est à la fois individuelle et collective au travers de temps d'échange et de partage.

## **LOGEMENTS ADAPTÉS**

L'ADAMAL dispose de 2 logements individuels dans le parc privé, situés dans le même immeuble que le Nostra.

C'est un dispositif de location / sous-location pour des personnes fragiles et vulnérables pour qui souhaitent vivre en autonomie tout en bénéficiant d'un cadre de vie sécurisé et d'une veille sociale sans limitation de durée.

## **IML BAIL GLISSANT - MANDAT DE GESTION** (parc privé - parc social)

2 dispositifs créés en 2022

- Dispositif Bail Glissant : l'ADAMAL porte le bail pendant 1 an et propose un candidat en sous-location. Passé ce délai, et si toutes les conditions sont réunies pour une location sereine, l'ADAMAL propose un glissement du bail. Il s'agit d'allier logement et accompagnement des ménages à revenus modestes orientés par le SIAO13.
- Agence Immobilière Sociale INNOV'TOIT : agence à vocation sociale a été créée en partenariat avec l'AVES et l'ALPA qui porte la carte immobilière. Il s'agit de proposer une offre supplémentaire en mandat de gestion pour les ménages à revenus modestes orientés par le SIAO 13. Les ménages sont titulaires du bail dès leur entrée dans le logement.

### **DISPOSITIF RÉFUGIÉS**

Ce dispositif permet une prise en charge globale du ménage en prenant en compte les spécificités du public et cela AVEC ou SANS HEBERGEMENT / LOGEMENT.

Cet accompagnement global pour une insertion facilitée et réussie passe par :

- l'insertion professionnelle
- l'insertion par le logement
- l'ouverture des droits
- l'accès aux soins

### **DISPOSITIF UKRAINE**

Le dispositif permet une prise en charge de familles Ukrainiennes sortant de dispositifs d'hébergement sur les Bouches-du-Rhône au travers de la mobilisation de 8 logements du parc social.

La captation des 8 logements s'est faite sur les communes d'Istres et de Port-Saint-Louis-du-Rhône et permet de faire de la location / sous-location sans objectif de bail glissant.

### **MISSION RÉSORPTION DES BIDONVILLES**

L'ADAMAL a été sollicitée pour ses compétences en matière de logement par la Sous-préfecture et des partenaires locaux, dans le cadre de l'évacuation de familles Roms, installées de manière illicite dans des bâtiments du site "COGEMA". Le dispositif élaboré conjointement prévoyait :

- La réalisation d'un diagnostic global de l'occupation du site.
- Un diagnostic social approfondi pour des familles.
- Un accompagnement des familles au regard de leur projet (accompagnement social, bail glissant, hébergement ...)

L'action a été réalisée mais nous avons dû projeter son arrêt au terme de l'année en raison de la fin des crédits alloués.

## RÉFÉRENTE SANTÉ

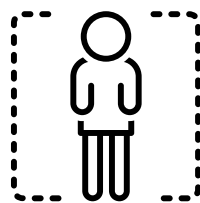
La référente santé intervient sur les trois services d'hébergement gérés par l'association repartis sur le territoire du pays salonais.

Les populations cibles de cette action sont les ménages hébergés sur les différents dispositifs de l'association :

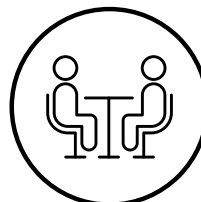
- Les logements temporaires,
- Le NOSTRA,
- La Résidence Habitat Jeunes.

Ses missions :

- Remobiliser et soutenir les personnes dans la prise en charge de leur santé.
- Accompagner physiquement les personnes dans les démarches d'accès aux soins et les orienter vers les dispositifs de droits communs.
- Organiser et animer des ateliers thématiques collectifs.
- Favoriser la dynamique partenariale et la mise en réseau des institutions, des professionnels et des publics hébergés.

**58**

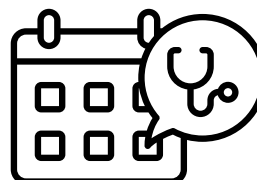
Personnes  
accompagnées

**248**

Nombre  
d'entretiens

**69**

Accompagnements  
physiques aux  
rendez-vous médicaux

**80**

Nombre d'aides à la  
prise de rendez-vous  
médicaux

**16**

Ateliers collectifs sur  
des thématiques  
variées

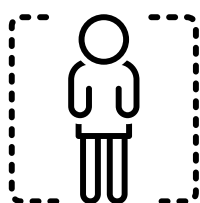
## PSYCHOLOGUES

Deux psychologues à temps partiel ont pour mission d'apporter un soutien psychologique et/ou psychosocial des personnes hébergées, dans toute la pluralité des modes d'intervention : consultations individuelles, groupes de parole, thérapies brèves, entretiens formels/informels.

Les psychologues interviennent à la demande de l'équipe socio-éducative et/ou en se faisant connaître auprès du public hébergé afin de faire une évaluation et un diagnostic auprès des publics non pris en charge dans le cadre de leur santé mentale, en « décrochage » ou en rupture de soins.

Cette évaluation permet de :

- Mettre en place un accompagnement adapté (individuel ou collectif) et une prise en charge réactive dans un premier temps.
- Proposer un suivi personnalisé, modulable dans le temps et la fréquence, durant la période d'hébergement.
- Proposer/Assurer une continuité vers le droit commun lors de la sortie.
- Participer aux temps d'échanges et de coordination entre les différents professionnels de la structure et/ou des partenaires du système de soins, particulièrement dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie.



**17**  
personnes suivies  
régulièrement en rdv



**102**  
rendez-vous au bureau



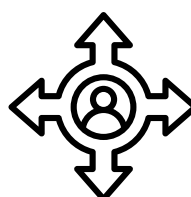
**11**  
animations de groupe :  
ateliers ponctuels et  
groupe de régulation



**13**  
entretiens téléphoniques  
maintien du lien et urgences  
(hors permanences)



**17**  
participations aux réunions  
d'équipe pour éclairage  
psychologiques sur des  
situations et questionnements



**4**  
réorientations

# 12. Évaluation qualitative des dispositifs de logement & d'Hébergement

---

Héberger, proposer un toit et un accompagnement est un travail au quotidien pour l'ensemble des salariés de l'ADAMAL.

Il s'agit de permettre à des personnes de se poser, de retrouver un équilibre et ainsi de favoriser l'aller vers le logement de droit commun.

Jeunes, réfugiés, personnes en souffrance psychique, personnes en expulsion domiciliaire...toutes aspirent à retrouver un logement et une autonomie. Le rôle de notre association est de leur donner les moyens d'y arriver et de les soutenir dans leurs projets.

Au sein de la Résidence Habitat Jeunes, le collectif a permis de travailler sur la cohésion, l'entraide et la solidarité entre les jeunes. Les diverses animations et les ateliers collectifs thématiques ont été mis en œuvre afin de développer le lien social et leur donner la possibilité de devenir les citoyens de demain.

En 2025, 69 temps collectifs à thématiques diverses telles que: culture, emploi, citoyenneté, logement, santé, vie quotidienne, gestion du budget, administratifs, loisirs ....se sont déroulés regroupant 450 participations de la part des résidents.

La mixité des publics a été maintenue et le panel des publics reste très diversifié : étudiants, jeunes salariés, stagiaires se côtoient au quotidien au sein de la Résidence. Les 10 places de MECS permettent d'apporter des solutions à des jeunes 18/21 ans issus de l'aide sociale à l'enfance.

Depuis l'ouverture de la résidence FOCH en 2017, nous avons accueilli sur ce site des jeunes en formation chez les compagnons du devoir dans le cadre d'une convention partenariale.

Leur départ en juillet 2025 a marqué un tournant pour la résidence FOCH.

Cela nous a amené à repenser les aménagements dans les chambres entraînant une diminution de notre capacité d'accueil avec la suppression des chambres doubles, mais aussi les aménagements collectifs en vue d'accueillir en septembre 2009 de nouveaux profils de jeunes : étudiants, jeunes actifs en insertion ou en mobilité professionnelle.

Le dispositif d'Hébergement temporaire compte environ 44 places, réparties sur la commune de Salon et de Port Saint Louis du Rhône.

Au travers d'un accompagnement individualisé centré sur l'accès au logement de droit commun, les travailleurs sociaux, la Référente santé et les psychologues participent au-delà à une insertion beaucoup plus globale, notamment dans les domaines de la santé, l'accès aux droits, le mode d'habiter et l'insertion sociale et professionnelle.

2 logements temporaires permettant d'accueillir et d'accompagner des femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales sont venus étoffer notre offre d'hébergement depuis 2023.

Ce dispositif d'hébergement temporaire vient répondre à un besoin identifié. Il a permis d'accueillir 2 familles en 2025.

Le dispositif d'hébergement Nostra propose 5 studios en centre-ville de Salon de Provence, studios meublés et indépendant et d'un espace collectif ouvert 7j/7. Il permet de rencontrer l'équipe socio-éducative, de partager des moments collectifs et conviviaux de manière autonome ou accompagnée, de créer du lien social entre eux.

Un groupe de régulation mensuel animé par 2 membres de l'équipe vient compléter et mettre en avant la parole des bénéficiaires autour des questions relatives à leur participation et à leurs besoins.

Depuis 2018, l'ADAMAL accompagne les Personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale dans le cadre du Dispositif des Réfugiés. Il s'agit de proposer un accompagnement global adapté et personnalisé, accompagnement adossé à :

- Un hébergement temporaire
- Un bail glissant
- Un bail direct avec un bailleur social

En 2025, l'équipe a axé son travail autour de l'insertion par l'activité économique et de la prise en compte des compétences psycho-sociales de chacun afin de favoriser le lien entre logement et emploi.

Par ailleurs, un travail d'élargissement du territoire a permis d'apporter des réponses au plus près des besoins des demandeurs, notamment en termes d'emploi ou d'accès à la formation professionnelle.

Deux psychologues à temps partiel viennent compléter les équipes sociales de la Résidence Habitat Jeunes et du Pôle Logement et proposent un suivi psychologique aux résidents qui en manifestent le souhait.

Depuis 2018, la Référente Santé intervient en binôme avec les travailleurs sociaux auprès des publics hébergés de l'association.

Au-delà des accompagnements individuels, l'année 2025 aura permis de mettre en place :

- Des séances de dépistage VIH avec le CAARUD et l'ELF,
- Un travail autour de l'équilibre alimentaire (repas, petit déjeuner...),
- Une sensibilisation aux consommations d'alcool avec le CSAPA avec lesquels nous avons formalisé un partenariat,
- Des temps d'activités physiques (marche, relaxation, ...),
- Des bilans santé avec le CESAM 13,
- Du théâtre-forum sur le thème de la santé mentale,
- Des séances de médiation animale,
- Des ateliers autour de la gestion du sommeil et de la sexualité.

# 13. Les chiffres clés



**1978 ménages\* accompagnés**

\*1 ménage = 2,5 personnes en moyenne



**1547**

ménages accompagnés dans le cadre de l'accompagnement social

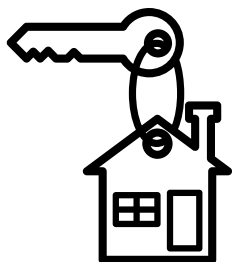


**431**

ménages accompagnés dans le cadre de l'hébergement



**798 ménages maintenus durablement dans leur logement**



**292 ménages relogés**



**146** dans le parc privé



**117** dans le parc social



**29** dans des Résidences Sociales

*Les résultats ci-dessus ne portent que sur les ménages accompagnés dont le suivi s'est terminé en 2025. Pas de résultat pour les ménages de 2025 encore en cours d'accompagnement sur 2026.*

## 14. Conclusion



Après avoir fait un point sur l'ensemble de l'activité de l'ADAMAL durant cette année 2025, nous pouvons retenir que l'ADAMAL est désormais positionnée comme un bailleur social, grâce à l'obtention de l'agrément Maîtrise d'Ouvrage et d'Insertion, et qu'elle acquiert une compétence complémentaire de celles de l'accompagnement et de gestionnaire.

Ce nouveau pilier devrait lui permettre de finaliser l'opération d'acquisition de la Rose des Ventes et de poursuivre le projet d'Istres.



Engagée sur le futur Appel d'Offres du Département, l'ADAMAL aura l'occasion de se positionner en tant qu'acteur majeur de l'accompagnement social et devra mettre en synergie les différentes compétences en interne.

Suite à l'arrêt de l'AMA (Association Maison d'Accueil d'ARLES), l'ADAMAL s'est positionnée pour mettre en place les mesures d'accompagnement social sur le territoire d'Arles et Tarascon.

**L'ADAMAL continue son engagement vis-à-vis des différentes fédérations auxquelles elle adhère et participe aussi à différents Conseils d'Administrations d'associations ou de CCAS partenaires des territoires.**

# 15. Perspectives

---

## **Rose des Vents :**

Le travail se poursuit avec notre Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et notre Maîtrise d'Oeuvre avec une perspective de démarrage des travaux en septembre 2026.

## **Projet Istres :**

La convention de gestion devrait être signée avec le bailleur 3F Résidence courant mai 2026.

## **Appel d'Offre - FSL et GME :**

Nous sommes dans l'attente d'une réponse courant octobre 2026 pour un démarrage au 1er janvier 2027.

## **Développement sur Arles :**

En attente de la réponse du FSL courant avril 2026 pour un démarrage immédiat.

## **Accompagnement Ressources Humaines :**

Finalisation du travail fin juin 2026.



# 16. PARTENAIRES FINANCIERS



# 16. Contacts utiles

---

## **Directrice**

**FANNY VIARD**

email : [fviard.salon@adamal.org](mailto:fviard.salon@adamal.org)

Tel : 04.90.56.09.65

## **Cheffes de Services**

**DUNY VIRGINIE**

email : [vduny.salon@adamal.org](mailto:vduny.salon@adamal.org)

**MARIE-CÉCILE DEMARIÉ**

email : [mcdemarie.salon@adamal.org](mailto:mcdemarie.salon@adamal.org)

**CAROLE GROS-TORTOSA**

email : [cgros.fos@adamal.org](mailto:cgros.fos@adamal.org)

Tel : 04.90.56.09.65

## **Siège Social**

### **Territoire du Pays Salonais**

89 Boulevard Aristide Briand

13300 SALON DE PROVENCE

Tel : 04 90 56 09 65

[accueil.salon@adamal.org](mailto:accueil.salon@adamal.org)

## **Antenne**

### **Territoire Istres Ouest Provence**

Domaine de la Mériquette -

Bâtiment 10 G – M 569

13270 FOS SUR MER

Tel : 04 42 11 02 80

[accueil.fos@adamal.org](mailto:accueil.fos@adamal.org)





Édition annuelle limitée